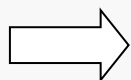


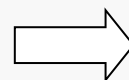
TARIFS RESTAURATION / HEBERGEMENT

(Tarifs à titre indicatif, pour l'année scolaire 2022/2023. Prévisionnel)

1^{ère} carte de cantine
gratuite



Carte perdue, volée
ou détériorée



Achat d'une nouvelle carte
5,00€

Forfait

Une facture par trimestre (à payer en chèque, virement ou en espèces. Aucun prélèvement ne sera effectué).
Possibilité de payer en plusieurs fois (veuillez contacter le service intendance).
Tout terme commencé en qualité d'interne ou de demi-pensionnaire est dû en entier en cette qualité.
Les bourses nationales se déduisent des frais scolaires (faire une demande de bourse dès à présent).
Remises :
Périodes de stages et maladie (5 jours consécutifs avec certificat médical)

Demi-pensionnaire

4 jours

4 repas par semaine

<u>1^{er} trimestre</u> (de sept. à décembre)	<u>2^{ème} trimestre</u> (de janv. à mars)	<u>3^{ème} trimestre</u> (de avril à juillet)
166.32 €	160.16 €	120.12 €

5 jours

5 repas par semaine

<u>1^{er} trimestre</u> (de sept. à décembre)	<u>2^{ème} trimestre</u> (de janv. à mars)	<u>3^{ème} trimestre</u> (de avril à juillet)
203.28 €	194.04 €	138.60 €

Interne

Par semaine
(du lundi midi au vendredi midi) :
4 petits déjeuners /
5 déjeuners / 4 dîners /
4 nuitées

<u>1^{er} trimestre</u> (de sept. à décembre)	<u>2^{ème} trimestre</u> (de janv. à mars)	<u>3^{ème} trimestre</u> (de avril à juillet)
530.00 €	500.00 €	350.00 €

Externe

Alimentation de la carte de
cantine via le kiosque
(chèque, espèces, CB)

Réservation du repas
via le kiosque

3,85€
le repas